

DELIBERATION n° CS 01 07 24
Séance du Jeudi 18 Juillet 2024

**RAPPORT D'ACTIVITES 2023 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DU SERVICE PUBLIC D'ELIMINATION
DES DECHETS**

Nombre de membres

En exercice : 19

Présents : 12

Procuration : 1

Absent : 7

Date de la convocation

Le 8 Juillet 2024

Date d'affichage

Le jeudi 18 Juillet 2024 à 10 heures 30, les membres du Comité Syndical de TRIGONE, Syndicat Mixte de Production d'Eau Potable et de traitement des Déchets du Gers, régulièrement convoqué, se sont réunis au siège social, sous la présidence de Monsieur Francis DUPOUHEY :

Présents : M. Francis DUPOUHEY, M. Jacques FAUBEC, M. Jean-Pierre SALERS, M. Jean-Paul FORMENT, M. Jacques MORLAN, M. Jean FALCO (Collège Eau), M. Jean FALCO (Collège Déchets), M. Thierry REVEIL, M. Patrick DUBOSC, M. Claude NEF, Patrice SUAREZ

Présent par visioconférence : sans objet

Représentation : Monsieur Georges CAUSERO, suppléant de Monsieur Didier DUPRONT

Absent excusé : M. Gérard LILLE ayant donné pouvoir à Monsieur le Président, M. Anthony CHAULET, Mme Muriel LARRIEU, M. Roger COMBRES, Mme Céline SALLÉS, Mme Chantal DEJEAN-DUPEBE, M. Benoit DESENLIS

Conformément au décret 2000-404 du 11 mai 2000, les Présidents de SICTOM sont tenus de présenter à leur assemblée délibérante lors de l'examen du compte administratif un rapport annuel sur la qualité et le prix du service public d'élimination des déchets.

Entendu le rapport de Monsieur le Président,
 Le Comité Syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés
 DECIDE

- De prendre acte de la présentation faite par le Président du rapport annuel 2023 et sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets.

Le Président
 Francis DUPOUHEY